

Election au Sénat: 3 septembre -

84

Procès Verbal de l'élection d'un délégué et de trois suppléants.

L'an mil neuf cent quatre vingt neuf, le trois septembre à 9 heures, le Conseil Municipal de la commune de Combray s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M^r JOSEPH Richard, maire.

Étaient présents ou représentés M^{rs} les Conseillers Municipaux:
 M^{rs} JOSEPH Richard, GOUEDO Ida, FERRET Serge, MAGNE Simon, ALLIAY Francis, BOURREIN Bernard, PHELIPPEAU Nerve, VIOLLET Clodie, BORDERON Raymond, MARTIN Michel, MARTIN Maud.

Absents non représentés Néant.

Conformément aux dispositions de l'article R-133 du Code Electoral, le bureau a été constitué de M^{rs} VIOLLET Clodie, GOUEDO Ida, ALLIAY Francis, BORDERON Raymond. Le Conseil a élu pour secrétaire Mme DARNVAULT Françoise.

M. le Président a donné lecture

- 1) Des articles transcrits ci-dessus du Code Electoral relatifs à l'élection des sénateurs
- 2) Qui dénotent fixant la date à laquelle les Conseils Municipaux doivent désigner leurs délégués et suppléants en vue de l'élection au Sénat qui doit avoir lieu le 24 septembre 1989 dans le département.
- 3) De l'arrêté du Préfet convoquant à cet effet les Conseils Municipaux

Élection des Délégués

Sur bou de Sautin.

Le Président a ensuite ouvert le bureau à l'ouverture sans débats au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection d'un délégué.

Chaque Conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son Bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a commencé à neuf heures trente. Il a donné les résultats ci-après :

| | |
|--------------------------------------------|----|
| Nombre de bulletins trouvés dans l'urne | 11 |
| A déduire: bulletins blancs et nuls | 1 |
| Reste pour le nombre de suffrages exprimés | 10 |
| Majorité absolue | 6 |

Ont obtenu:

M. JOSEPH Richard. 10 voix

Ont obtenu la majorité absolue et ont été proclamés délégués.

M. JOSEPH Richard, né le 10 mai 1925 à COMPIÈRES (Charente) qui a déclaré accepter le mandat.

Élection des Suppléants

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection de trois suppléants.

Sur bou de Sautin

Le dépouillement du scrutin qui a suivi immédiatement le dépôt des votes a donné les résultats suivants :

| | |
|---------------------------------------------|----|
| Nombre de bulletins trouvés dans l'urne | 11 |
| A déduire: bulletins blancs et nuls | 0 |
| Reste pour le nombre des suffrages exprimés | 11 |
| Majorité absolue | 6 |

Ont obtenu:

M^{me} GOUEDD Ida. 11 voix

M^{lle} MATHÉ Simone: 8 voix

M^r PHELIPPEAU Hervé: 1 voix

M^r MARTIN Martin 1 voix

M^r FERRET Serge 8 voix

M^r BOURREAU Bernard: 2 voix

M^r BORDERON Raymond: 1 voix

Ont obtenu la majorité absolue et ont été proclamés suppléants:

Mme GOUEDO Ida, née le 17 juin 1924 à EDON (Charente) qui a déclaré accepter le mandat.

Adresse: Le Bourg. COMMERES. 16320.

Mme MAGNE Simone, née le 7 août 1931 à LIGNIERES SAMMEVILLE (Charente) qui a déclaré accepter le mandat.

Adresse: Poget. COMMERES. 16320.

M. FERRET Serge né le 6 mars 1934 à BHRDES LE PONTAROUX (Charente) qui a déclaré accepter le mandat.

Adresse: Chez Cholet. COMMERES 16320

La séance a été levée à dix heures
Et ont signé les membres présents:

Le Président,

[Signature]

Les Membres du Bureau,

[Signature]

[Signature]

Les Membres du Conseil
Municipal

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

Le Secrétaire

[Signature]

[Signature]